



CARA - VIAS Institute

Date d'expertise : 27 novembre 2024

Ch. de Haecht 1405
1130 Bruxelles

02 244 15 11
driver.improvement@bivv.be

Information générales

Le CARA évalue sur base légale les conducteurs qui n'ont plus toutes les capacités nécessaires pour conduire en toute sécurité en raison d'une maladie, d'un accident ou d'une autre affection médicale susceptible d'influer sur la conduite d'un véhicule à moteur.

LE CARA repose sur une équipe pluridisciplinaire composée de psychologues, médecins, et des experts de la conduite pour évaluer les candidats.

Audit

Retrouvez ici l'audit détaillé du lieu

01 Les services proposés sont

Au sein d'une collectivité

Se former

Formation à la conduite automobile oui

02 Les services sont destinés à

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

Les personnes en fauteuil roulant

Les personnes marchant difficilement ou appareillées

Des catégories d'âge

Les jeunes adultes de 19 à 21 ans

Les adultes de 22 à 64 ans

Les séniors de 65 à 79 ans

Les séniors de plus de 80 ans

Auteur :

Un auditeur officiel AccessAndGo

Avec le soutien de :

